

Communiqué de presse

La structure de l'augmentation des différents prix du tabac du 17 octobre 2011 a été pensée pour laisser la porte ouverte à l'entrée en tabagisme des jeunes

L'Etat a choisi, en octobre 2011, de ne pas augmenter les taxes du tabac dans un but de santé publique, mais de demander aux industriels d'augmenter le prix du tabac d'environ 6%. Le Ministère des finances et les industriels ont le même objectif : accroître les revenus du tabac (500-600 millions d'euros pour l'Etat, 100-120 millions d'euros pour la filière tabac) et maintenir une forte entrée en tabagisme des jeunes. Ils refusent de voir les conséquences sanitaires du tabac (et leurs coûts).

Les chiffres publiés au J.O du 15 octobre 2011 laissent apparaître que :

- 1- les cigarettes de la marque la plus vendue augmentent de 5,1% (5,90€ à 6,20€) et non de 6% ;
- 2- l'augmentation du prix des cigarettes sera typiquement de 30 centimes par paquet de 20 soit 1,5 centimes d'euros par cigarette (+5,5%), un peu en-dessous de la valeur annoncée. Les nouveaux prix du paquet de 20 cigarettes s'étalant de 5,70 à 7,70 € ;
- 3- Les cigarettes parfumées et colorées destinées aux plus jeunes restent au prix le plus bas des cigarettes avec 5,70€ par paquet de 20 ;
- 4- L'économie réalisée en achetant du tabac pour 20 cigarettes roulées de 0,6 grammes par rapport à 20 cigarettes industrielles passe de 3,35 € à 3,46 € soit une augmentation du différentiel de prix de 11 centimes pour l'achat des roulées, risque de diriger de nouveaux jeunes vers un produit plus toxique. Le rattrapage promis n'a une nouvelle fois pas eu lieu, le différentiel de prix exprimés en euro augmente.
- 5- L'augmentation des prix de cigarillos est moindre que celui des cigarettes. Maintenant 25 références de 20 cigarillos sont à un prix inférieur à 5,70€ (prix du paquet des 20 cigarettes le moins cher).

L'OFT observe que la structure de cette nouvelle augmentation est faite dans les pires conditions sur le plan sanitaire. Cette augmentation n'est pas uniforme de 6%, elle est construite dans son moindre détail pour laisser élever le taux de consommation et laisser aux jeunes la possibilité financière d'entrée en tabagisme.

L'OFT demande une nouvelle fois que ce soit le gouvernement, et en particulier le Ministre en charge de la santé, qui, par fixation des taxes fassent bouger les prix du tabac et non qu'il confie cette tâche aux multinationales du tabac dont l'unique objectif est le profit. Le tabac n'est pas un produit commercial comme un autre. Le tabac doit être régulé au nom de la santé aussi longtemps que le tabac persiste dans notre société.

Contacts OFT

Pr Bertrand Dautzenberg, président • 06 13 43 70 48 • b.dautzenberg@ofta-asso.fr

Aude Collin, chargée de projets • 01 43 25 25 87 • a.collin@ofta-asso.fr

66, boulevard Saint-Michel • 75006 Paris • Tél. : 01 43 25 19 65

www.ofta-asso.fr

